

Voix d'Or des Corbières

SAISON 9 - SAMEDI 18 AVRIL

2020

Palais des Fêtes de Lézignan-Corbières

À 20H / ENTRÉE PUBLIC 5 € ADHÉRENTS MJC / 8 € NON-ADHÉRENTS

Infos

MJC 25, RUE MARAT
11200 LÉZIGNAN-CORBIÈRES
04 68 27 03 34

Sélections à la MJC

LES 28 MARS & 4 AVRIL DE 13H30 À 19H30
TRANCHES HORAIRES SELON CATÉGORIES
INSCRIPTION 5 € À LA MJC

Hébergement
possible
à la MJC



Sélections à la MJC

LES 28 MARS & 4 AVRIL DE 13H30 À 19H30

Horaires de passage selon catégories :

- GRAINES JUNIORS MOINS DE 10 ANS
de 13h30 à 14h30
- JUNIORS DE 11 ANS À 15 ANS
de 14h30 à 15h30
- JEUNES ADULTES DE 16 ANS À 20 ANS
de 15h30 à 16h30
- ADULTES ENTRE 21 ANS ET 50 ANS
de 16h30 à 17h30
- SENIORS À PARTIR DE 51 ANS
de 17h30 à 18h30
- DUOS (TOUS ÂGES)
de 18h30 à 19h30

Les résultats vous seront envoyés par mail

Hébergement

À LA MJC

L'association comporte un Centre International de Séjour avec 58 places, si vous venez de loin pour le concours, vous pouvez demander à y être hébergé-e.

Toutes les informations au 04 68 27 03 34 ou par mail :
cis@mjc-lezignan-corbieres.com



Inscriptions

JUSQU'AU 20 MARS 2020 / 5 €

Pièces à fournir :

- la fiche d'inscription remplie
- le règlement signé
- une photo d'identité
- une pièce d'identité du candidat(e)
- une pièce d'identité du tuteur légal pour les mineurs
- le chèque d'inscription de 5 € à l'ordre de la MJC
- l'autorisation parentale pour les mineurs

Règlement

Article 1 - Catégories

Il y aura 6 catégories pour les auditions.
Les résultats vous seront envoyés par mail.

Article 2 - Inscription

Chaque candidat(e) devra faire parvenir le dossier d'inscription complet rapidement avec le chèque de 5 € ; il sera contacté ultérieurement pour les horaires et dates exactes du déroulement des sélections et de la finale. Les mineurs devront être accompagnés des parents à chaque étape du concours.

Article 3 - Modalités

L'accompagnement musical se fera avec une bande instrumentale de bonne qualité (Mp3, Audio) pouvant être lue à partir d'une clé USB. L'enregistrement ne devra comporter que la musique et les chœurs. Possibilité de s'accompagner d'un instrument type guitare, synthétiseur. Les candidats devront avoir préparé deux chansons : une pour les sélections qu'ils rechanteront pour la finale si ils sont sélectionnés, ainsi qu'une autre dédiée pour la finale.

Article 4 - Critères de sélection

Lors du concours, les candidats seront évalués par un jury de professionnels sur la justesse, les placements et la présence scénique. Tout retard ou absence seront considérés comme éliminatoires et le chèque de caution sera encaissé par la MJC.

Article 5 - Sélections

Les sélections auront lieu les samedis 28 Mars et 4 Avril 2020 à la MJC de Lézignan, salle de spectacle ; le jury est composé de professionnels (producteur, chanteur, prof de chant, coach vocal, musicien). Les membres du jury sont renouvelés à 50% chaque année. Les décisions du jury seront sans appel.

Article 6 - Finale

La finale aura lieu le samedi 18 Avril 2020 au Palais des Fêtes de Lézignan-Corbières à 20h.

6 candidats seront sélectionnés pour la finale dans les catégories Graines de Juniors, Juniors, Jeunes Adultes, Adultes et Seniors, et 4 candidats dans la catégorie Duos.

Article 7 - Récompenses

Les premiers de chaque catégorie se verront attribuer le trophée la Voix d'or des Corbières et la qualification directe pour la finale NATIONAL-VOICE-VICTORY, et les gagnant.e.s la somme de 30 € et 15 € pour les Duos. Le prix *René Coll* sera attribué au candidat coup de cœur des membres du jury avec une prime de 30 € plus le trophée.

Article 8 - Droit

Le fait d'adresser un dossier pour participer à ce concours implique l'acceptation sans réserve du règlement. Les candidats acceptent que leurs prestations soient diffusées sur Internet ou sur tout support médiatique. Le gagnant du concours ne pourra pas se représenter dans la même catégorie au concours de l'année suivant et sera l'invité pour chanter à la finale.

Article 9 - Annulation

La MJC se réserve le droit d'annuler le présent concours si le nombre de candidats n'est pas assez important ou en cas de force majeure. En cas d'annulation du fait de l'association, la MJC renverra les chèques d'inscription aux participants.

Article 10 - Modification du règlement et date

Si pour des raisons d'organisation et de cohérence le présent règlement ou les dates devaient être modifiés, les candidats en seraient avisés.

Fait à, le/...../.....

Signature « Lu et approuvé » :

Inscription

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. fixe : Portable :

Email :

Date de naissance : / / Nationalité :

Catégories : Graines Juniors de 0 à 10 ans Adultes de 21 ans à 50 ans
 Juniors de 11 à 15 ans Séniors à partir de 51 ans
 Jeunes adultes de 16 à 20 ans Duos pas d'âge limite

* inscription à plusieurs catégories possible, 5 € par inscription.

Chanson pour la sélection :

Chanson pour la finale :

Toutes les bandes sonores sont acceptées. Un chèque de 5 € vous sera demandé à l'inscription.

Je soussigné(e) : déclare être majeur au jour du concours et avoir pris connaissance du règlement en vigueur pour le présent concours. J'autorise la MJC de Lézignan Corbières à utiliser les images (photos et vidéos) prises durant le concours à des fins de communication et de promotion.

Fait à : Le : / / Signature :



Autorisation Parentale Obligatoire pour les mineurs

Je soussigné(e) :

autorise mon enfant :

à participer au concours de chant « La Voix D'or Des Corbières » se déroulant les 28 mars, 4 et 18 Avril 2020.

Joindre obligatoirement une photocopie de pièce d'identité du responsable légal et du candidat mineur.

Fait à :

Le : / /

Signature :

À RENVoyer AVANT LE 20 MARS 2020 À :
MJC de Lézignan « La Voix D'or des Corbières »
25, rue Marat 11200 Lézignan-Corbières
Ou par mail : lavoixdordescorbières@live.fr /
Tel : 06 79 28 26 62